

PROCES-VERBAL DU LUNDI 30 MARS 2015

Groupe habitants – Village Solidaire : Tolothenaz

Présents	Daniel Warpelin, Nicole Heusch, Michel Bonifay, Paola Gueniat, Michel Gueniat, Catherine Girard, Violette Bachelard, Francesco Casabianca, Gea Bonetti
Excusé (e)(s)	André Dagaeff

Objet	Détail	Décisions et informations
1. Retour PV	Le P.V. est validé	
2. Participation et communication	<p>La question de la manière d'améliorer la communication et la participation aux activités a été posée. La prochaine Tologazette ne va sortir qu'en juin, ainsi pour toute communication préalable il faudra passer par d'autres moyens. L'idée d'éventuellement créer un petit journal du « village solidaire » a été discutée. Pour ce qui concerne la participation aux activités du VS, il y a plusieurs pistes qui ont ressorti :</p> <ul style="list-style-type: none">- Appeler et inviter les personnes qui s'étaient montrées intéressées lors des entretiens- Le parrainage : chacun essaie d'amener une nouvelle personne lors d'une prochaine activité- Présenter et promouvoir le VS lors de la sortie des aînés, plus la distribution d'un flyer ou d'une page qui décrit le projet et les activités- Faire l'accueil des nouveaux retraités ou habitants de Tolothenaz. Pour cela, il faudra discuter avec la Commune pour voir comment s'organiser- Développer et mettre l'accent sur des activités ponctuelles.	

<p>3. Groupe entraide</p>	<p>Les pistes qui ont été discutées lors de la séance du groupe entraide du 23 mars ont été présentées par F. Casabianca :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le groupe d'entraide s'occupera d'aides ponctuelles/dépannages,... mais pas d'aides d'urgence, trop techniques ou régulières - Il est important de se rappeler que c'est un service bénévole : les traitements de chaque demande et dans des courts termes ne sont pas assurés - Un téléphone sera installé à la Permanence. Pendant les horaires d'ouverture (mercredis 9h-11h30) sera assurée une permanence téléphonique. Les personnes nécessitant de l'aide peuvent appeler pendant cette tranche horaire ou bien laisser un message - Les personnes disponibles pour s'engager dans le projet peuvent s'inscrire sur une liste affichée à la Permanence (nom, prénom et domaine(s) d'entraide) - Une fois que cette liste sera remplie, un dossier sera créé, organisé par sphères d'intervention (il sera toujours possible pour des nouvelles personnes de s'inscrire ou d'ajouter des domaines d'entraides). De cette manière, il sera plus simple de contacter les personnes compétentes et disponibles dans le domaine d'entraide nécessaire - On essayera de collaborer avec le CMS de la région, celui de St-Prex. <p>Il faut cependant se rappeler que le processus pour mettre en place le système d'entraide va prendre beaucoup de temps et sera graduel. Pour le moment, F. Casabianca contactera le CMS pour discuter de la possibilité d'une collaboration.</p>	<p>Les personnes qui ont envie de s'impliquer dans le projet peuvent s'inscrire sur la liste affichée à la Permanence.</p>
<p>4. Groupe apéro</p>	<p>Les apéros se dérouleront chaque vendredi à partir du 10 avril de 17h30 à 19h30. Les flyers de l'activité seront distribués à partir du 4 avril. Les apéros sont ouverts à tout le monde. Il y a déjà des boissons à la Permanence et qui veut peut amener quelque chose. Pour financer les futurs achats une petite crousille sera installée.</p> <p>Le 12 juin tous les conseillers communaux seront invités à l'apéro. Mme Heusch a préparé un flyer qui a été très apprécié. Cependant, il faudra y faire des petites modifications : Ajouter « Mesdames », enlever « dinatoire » et ajouter l'horaire (« dès 18h »). La question du mode de diffusion aux conseillers a été discutée. La proposition est de le joindre à la convocation de la prochaine réunion du conseil communal ou de l'envoyer par mail via la</p>	<p>Dès le 10 avril apéros de 17h30 à 19h30 au local de la Permanence.</p>

	commune.	
5. Groupe mobilité	F. Casabianca fait un retour sur l'atelier mobilité. Le 15 avril, Pierre Corajoud (expert en promenades diagnostiques et du territoire) viendra à la Permanence à 10h. Les personnes intéressées au groupe de travail « Promenades et découverte de Tolochenaz et de la région » pourront y participer, tandis que pour les autres la matinée se déroulera de manière habituelle.	Le 15 avril à 10h groupe de travail avec M. Pierre Corajoud.
6. Futurs projets	F. Casabianca rappelle que toute proposition de projet (jeux, conférences, projections,...) peut être faite. F. Casabianca présente la proposition de Mme Delphine Willommet (jeune maman) de mettre en place des après-midi goûter et jeux, dans le but de mettre en contact les enfants avec les seniors. La réponse est très positive. La date choisie est le 29 avril à 16h . M. Warpelin mettra en place un groupe théâtre à partir de septembre, sans la mise en scène d'un spectacle mais pour travailler la mémoire.	« Goûter-jeux intergénérationnel » 29 avril à 16h
7. Nom du local	Après le compte des votes, le nom de la Permanence a été déclaré : « La vie d'ici » Il y aura une inauguration symbolique du nouveau nom, accompagné, éventuellement, d'un repas. Si les personnes fréquentant la Permanence le souhaitent, Mme Girard demandera à un ami à elle de créer une enseigne en bois.	Nouveau nom du local « La vie d'ici »
8. Gestion local Permanence	R.A.S.	
9. Formation « dynamique de groupe »	À la fin de la formation « dynamique de groupe » une attestation sera délivrée. Par contre, elle n'est pas reconnue dans le système des crédits de formation continue.	
10. Divers	Mme Blauth a démissionné de l'association « Cartons du Cœurs ». Cette dernière recherche un(e) nouveau/elle président(e). Les personnes intéressées peuvent contacter directement Mme Blauth ou M. Casabianca.	